



Réseau des Acteurs Normands pour une Commande Publique Eco-Responsable

*« Economie circulaire, travaux publics et bâtiments:
leviers et obligations en matière de commande publique »*

*Plénière à distance du club régional de l'éco-construction
- 16 décembre 2020*

Quelques mots sur le réseau RAN COPER



- Un réseau co-financé par l'ADEME Normandie, la Métropole Rouen Normandie, la Région Normandie, l'Agence Régionale de Santé et le SMEDAR
- Qui sommes-nous ? Le seul réseau de France réunissant les 3 fonctions publiques ! Des collectivités, établissements publics locaux (Syndicats), structures médico-sociales, Offices Publics de l'Habitat, services de l'Etat...
- Les actions:
 - Sessions de formations (*gratuites – en cours de programmation début 2021*)
 - Journées techniques régionales: *14 et 15 décembre (série de webinaires)*
 - Centre de ressources (veilles, lettres d'info, sites...)
 - AMO en ligne (service « conseil minute »)
 - Groupes de travail thématiques (*Restauration collective, externalités positives*)
 - Comités de pilotage techniques: *3 RDV /an à minima (10 décembre).*
- Vers la création d'un a »Association RAN COPER » début 2021 - *Rejoignez-nous !*

Toutes les ressources et infos pratiques sur...

<http://apesasitesweb.wixsite.com/ran-coper>

Normandie

COMMANDE PUBLIQUE & DEVELOPPEMENT DURABLE

ACCUEIL LE RESEAU OUTILS ACTUALITES NOUS REJOINDRE

Q Search Site

RAN COPER

Réseau des Acteurs Normands pour la Commande Publique Eco-Responsable

Au service des Acheteurs Publics

Rejoignez-nous !

AGENDA

Événements à venir

formation aux achats publics durables

mar., 3 oct. - mer., 4 oct.

Toute la journée

Caen

EXPERIENCES D'ACHETEURS

Sylvie & Sophie
Métropole Rouen
Normandie

France Isabelle &
Marie-Laure
CHU de Rouen

EXPERIENCES D'ACHETEURS

Sylvie & Sophie
Métropole Rouen
Normandie

France Isabelle &
Marie-Laure
CHU de Rouen

Mathian
Bois d'Hennebourg

Cécile
Le Havre

Alexandra
Saint-Aubin-
Lès-Elbeuf

Vincent
Le Trait

Laetitia & Sandra
Métropole Rouen
Normandie

Carole et Françoise
Notre-Dame-de-
Gravenchon

Un contexte réglementaire à intégrer aux procédures de commande publique

En rappel du 1^{er} webinaire

- Loi Transition Energétique et Croissance Verte »
- Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire

Secteur du bâtiment

- Règlementation Environnementale 2020 (report été 2021 bâtiments neufs)
- « REP matériaux »



2 axes de travail pour les Maîtres d'Ouvrage Publics dans leurs contrats BTP:

- La gestion des matériaux/déchets sortant de vos chantiers
- L'appel de matériaux/solutions vertueuses pour la réalisation de vos travaux



Un cadre juridique en évolution constante...

Le point sur la Loi ASAP (Accélération et Simplification de l'Action Publique)

- Une procédure accélérée: adoption par le Sénat le 27 octobre, puis définitivement par l'Assemblée Nationale le 28 octobre 2020

Quelques points clefs

- **Marché de travaux:** extension jusqu'au 31/12/2022 de la possibilité de les conclure sans publicité ni mise en concurrence et relèvement du seuil de 70 à 100 KE HT
- **Accès des PME à tous les marchés globaux: le Code de la CP** prévoit l'obligation pour un acheteur qui passe un marché de partenariat de prévoir une part minimale de l'exécution du contrat à des PME ou à des artisans.

L'article 131 de la loi ASAP, étend ce mécanisme à tous les marchés globaux : marchés de conception-réalisation, les marchés globaux de performance ou les marchés globaux sectoriels (CCP, nouvel art. L. 2152-8).



Un cadre juridique en évolution constante... Un Code de la Commande Publique encore jeune

>> Parution le 1^{er} avril 2019

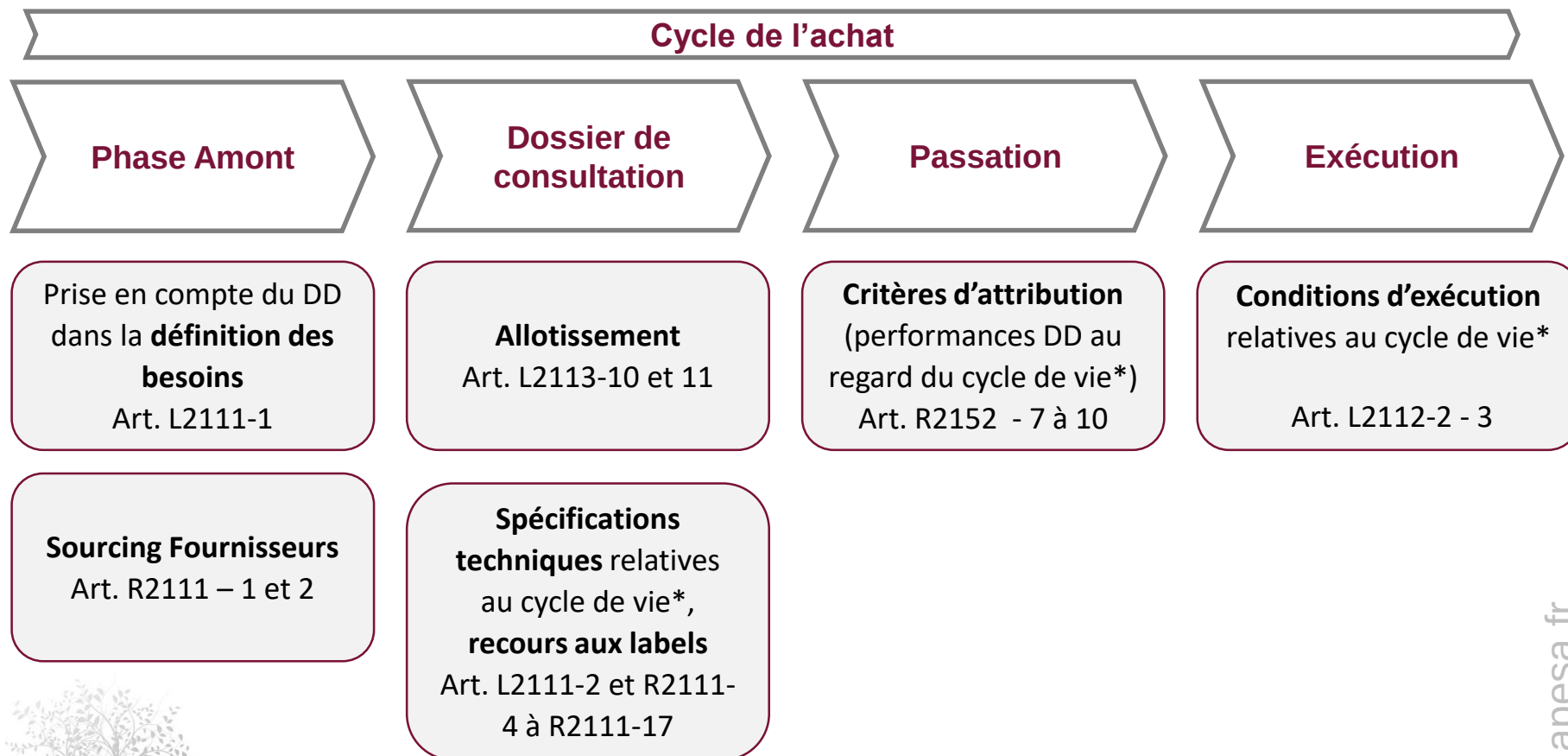
- Prendre en compte le « coût » plutôt que le prix dans la recherche de l'offre la « mieux disante »
- Appréhender les achats de fournitures/services/travaux sous l'angle du « cycle de vie » (spécifications techniques, conditions d'exécution, critères d'attributions,...)
- Favoriser l'accès des TPE/PME à la commande publique



« Le cycle de vie est *l'ensemble des étapes* successives ou interdépendantes, y compris la recherche et le développement à réaliser, la production, la commercialisation et ses conditions, le transport, l'utilisation et la maintenance, *tout au long de la vie du produit, de l'ouvrage ou du service, depuis l'acquisition des matières premières* ou la production des ressources jusqu'à *l'élimination, la remise en état et la fin de l'utilisation* du produit, de l'ouvrage ou la fin du service ».

(Art.L2112-3 de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique)

Un outillage juridique fourni pour passer à l'action





Méthodologies et outils...

Des mutualisations entre réseaux



Des mutualisations entre réseaux

Outils: Le 1er « clausier commande publique » autour de ce sujet !

Développement dans le cadre de l'opération « OPreValBTP »,
coordonnée par l'équipe du syndicat de déchets BIL TA GARBI
(Bidart)



Partenaires techniques



Avec le soutien de l'ADEME



*Éléments juridiques approuvés/testés par plusieurs donneurs
d'ordres publics*

Des mutualisations entre réseaux

2 outils complémentaires

>> 1 fascicule « Préparer des dossiers de consultation favorables à l'usage de Matériaux recyclés et au réemploi dans le Bâtiment »

>> Un clausier « Matériaux recyclés et de réemploi »



Ces 2 outils sont proposés en téléchargement libre sur le site du réseau

3 AR: www.achatsresponsables-aquitaine.fr

Lien direct: <http://www.achatsresponsables-aquitaine.fr/actualites/actualites-3ar/454-2-outils-inedit-et-gratuits-pour-faciliter-l-integration-de-materiaux-recycles-et-le-reemploi-dans-les-batiments>

1

POURQUOI S'INTÉRESSER AU MATÉRIAUX RECYCLÉS / DE RÉEMPLOI ?

2

DE QUOI PARLE-T-ON ?

3

QUELLES PRISES EN COMPTE POSSIBLES DANS LES MARCHÉS PUBLICS ? QUELLES CLAUSES POUR QUELS MARCHÉS ?

1

Les marchés dits de « maîtrise d'œuvre » (architectes, coordonnateurs)

2

En amont, d'autres marchés envisageables : « travaux de mise à nu, de démolition et de préparation du site »

3

Les marchés de travaux concernant l'ouvrage lui-même (construction/rénovation)

4

LES FILIÈRES EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE À VOS BESOINS

5

LE FASCICULE ET LE CLAUSIER « MATÉRIAUX RECYCLÉS ET DE RÉEMPLOI », DEUX OUTILS COMPLÉMENTAIRES

Organisation du contenu



Outils: Le 1er « clausier commande publique » autour de ce sujet !

- >> Un clausier « Matériaux recyclés et de réemploi »
 - rédigé en conformité avec le cadre juridique de la commande publique
 - une exhaustivité technique exploitable dans le cadre de contrats relevant du droit « privé »

>> Organisation

- Environ 200 propositions pré-rédigées au regard des principaux leviers juridiques : spécifications techniques, conditions d'exécution, critères d'attribution, variantes
- Outil Excel complet téléchargeable librement

Lien direct: <http://www.achatsresponsables-aquitaine.fr/actualites/actualites-3ar/454-2-outils-inedit-et-gratuits-pour-faciliter-l-integration-de-materiaux-recycles-et-le-reemploi-dans-les-batiments>

Extraits issus du clausier « Matériaux recyclés et de réemploi »

Clauses contractuelles sous forme de spécifications techniques intégrées aux CCTP/CCP, aux programmes pour les marchés de maîtrise d'œuvre

VRD	Travaux publics / Terrassements	Terrassement en pleine masse pour réalisation des sous-sols	Des solutions de valorisation des terres excédentaires sur site seront privilégiées. Tri à l'aide d'unités de chaulage mobiles, utilisation de la terre végétale pour les aménagements d'espaces verts par exemple,
			Pour les terres excédentaires, la meilleure solution d'évacuation devra être trouvée: utilisation de la terre pour remblaiement sur un chantier proche, envoi vers un site de revalorisation des terres ou sur un site de stockage officiel.
Gros œuvre	Fondations	Granulats	Les granulats et/ou fines seront issus de filières de recyclage et seront conformes aux normes NF EN 12620 et XP P 18-545. Les % de matériaux recyclés seront précisés dans les fiches techniques accompagnant l'offre.
		Blocs de granulats	Les blocs de maçonnerie seront composés tout ou partie de granulats recyclés tout en respectant les normes produits en vigueur. Les % de matériaux recyclés seront précisés dans les fiches techniques accompagnant l'offre.
		Béton pour nervures coulées en place	Conformément aux préconisations de la norme NF EN 206-1 et aux recommandations issues du projet RECYBETON, le béton comportera une part de granulats et/ou fines recyclés. Les % de matériaux recyclés seront précisés dans les fiches techniques accompagnant l'offre. Le choix et les caractéristiques du béton ainsi que les garanties relatives aux performances techniques devront être intégrées à l'offre des candidats et devront être clairement
		Béton pour radier fosse ascenseur	
		Béton pour parois de la fosse ascenseur	

Outils: Les productions issues de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Voirie durable » piloté en 2020/21 en Nouvelle Aquitaine

13			Conditions d'exécution	
14	GESTION DES DECHETS	Réduction de la production de déchets	Afin de réduire la production de déchets et conformément à plusieurs dispositions réglementaires dont l'article L541-1, II, 2 du code de l'Environnement, il est nécessaire de mettre en œuvre une hiérarchie des modes de traitement des déchets consistant à privilégier, dans l'ordre, la préparation en vue de la réutilisation, le recyclage, toute autre valorisation et l'élimination. et de justifier l'inversion d'ordre le cas échéant.	Ci
23	GESTION DES DECHETS	Valorisation des déchets	Le maître d'ouvrage fixe le périmètre des responsabilités dans le DCE du maître d'œuvre. Le maître d'ouvrage prévoit l'établissement du diagnostic "déchets" obligatoire préalable aux travaux conformément à la loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire. Il prévoit l'établissement éventuel du diagnostic "déchets" préalable aux travaux ou analyse critique du diagnostic réalisé par un tiers lorsque ce n'est pas réglementairement obligatoire.	Ci
24	GESTION DES DECHETS	Modes de traitement à privilégier	Le maître d'ouvrage fixe le périmètre des responsabilités dans le DCE du maître d'œuvre, notamment sur sa responsabilité de la rédaction du DCE "entreprise de travaux" avec les choix des objectifs "déchets".	Ci
25	GESTION DES DECHETS	Organisation documentaire de la traçabilité	Le maître d'ouvrage fixe le périmètre des responsabilités dans le DCE du maître d'œuvre, notamment sur le suivi de l'organisation documentaire, de la traçabilité, le bilan de fin de chantier et les mesures des écarts.	Ci
26	GESTION DES DECHETS	Valorisation des déchets	Le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage définissent des actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le DCE tel que l'atteinte du taux de valorisation le plus élevé (méthodologie fournie).	Ci
27	GESTION DES DECHETS	Valorisation des déchets	Le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage définissent des actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le DCE en tenant compte du diagnostic déchets s'il a lieu.	Ci
28	GESTION DES DECHETS	Valorisation des déchets	Le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage définissent des actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le DCE sur les déchets inertes et sur les déchets dangereux.	Ci
29	GESTION DES DECHETS	Optimisation de la logistique des déchets	Le titulaire devra respecter la charte "Chantier propre",	Ci
30	GESTION DES DECHETS	Optimisation de la logistique	Le personnel du titulaire du contrat doit être sensibilisé et formé sur le tri sélectif ainsi que sur la gestion des déchets sur le chantier.	Ci
31	GESTION DES DECHETS	Optimisation de la logistique	Le titulaire du contrat organise la logistique du chantier. Il décrit le schéma logistique d'organisation envisagée (aire de stockage, taille des contenants par types de déchets, nombre de rotations envisagées) dans son offre, qu'il précisera lors de la première réunion de chantier,	Ci
32	GESTION DES DECHETS	Optimisation de la logistique	Le maître d'œuvre assure la coordination "déchets" sur le chantier.	Ci

Des clausiers...



Outils: Les productions issues de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Voirie durable » piloté en 2020/21 en Nouvelle Aquitaine

Thème	Sous-Thème	Clause / rédactionnel type	Pièces du DCE concernées
		Spécifications techniques	
VALORISATION DES SOLUTIONS RECYCLES/EMPLOYES/REUTILISEES	Exigences relatives aux modalités de réalisation des chantiers	Conformément aux préconisations de la norme NF EN 206-1 et aux recommandations issues du projet recybeton, le béton comportera une part de granulats et/ou de fines recyclés. Les pourcentages de matériaux recyclés seront précisés dans les fiches techniques accompagnant l'offre. Les choix et les caractéristiques du béton ainsi que les garanties relatives aux performances techniques devront être intégrées à l'offre des candidats et devront être clairement mentionnées au moment des travaux.	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) Eventuellement à l'article "critères d'attribution" au Règlement de consultation (RC) si le souhait est de valoriser en fonction du pourcentage de matériaux recyclés,
VALORISATION DES SOLUTIONS RECYCLES/EMPLOYES/REUTILISEES	Exigences relatives aux modalités de réalisation des chantiers Remblais	Les remblais seront composés tout ou partie de matériaux issus de filières de recyclage. La nature et les pourcentages de matériaux issus du recyclage seront précisés dans l'offre.	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) Eventuellement à l'article "critères d'attribution" au Règlement de consultation (RC) si le souhait est de valoriser en fonction du pourcentage de matériaux recyclés,
VALORISATION DES SOLUTIONS RECYCLES/EMPLOYES/REUTILISEES	Exigences relatives aux modalités de réalisation des chantiers Couche de forme	Les sous-couches de forme seront composées autant que faire se peut de graves recyclées. La nature et les pourcentages de matériaux issus du recyclage seront précisés dans l'offre.	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) Eventuellement à l'article "critères d'attribution" au Règlement de consultation (RC) si le souhait est de valoriser en fonction du pourcentage de matériaux recyclés,
VALORISATION DES SOLUTIONS RECYCLES/EMPLOYES/REUTILISEES	Exigences relatives aux modalités de réalisation des chantiers Couches de fondation et de base	Concernant les couches de fondation, les matériaux excavés seront traités au site de façon à être intégrés aux nouvelles couches de fondation et de base,	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
VALORISATION DES SOLUTIONS RECYCLES/EMPLOYES/REUTILISEES	Exigences relatives aux modalités de réalisation des chantiers Couche de surface	Les enrobés bitumineux (couche de surface) seront composés tout ou partie de bitume/agrégats d'enrobés issus de filières de recyclage. Les pourcentage de bitumes/agrégats issus du recyclage de chaussées usagées seront précisés dans l'offres.	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) Eventuellement à l'article "critères d'attribution" au Règlement de consultation (RC) si le souhait est de valoriser en fonction du pourcentage de matériaux recyclés,
VALORISATION DES SOLUTIONS RECYCLES/EMPLOYES/REUTILISEES	Matériaux	Les bétons doivent être conformes aux préconisations de la norme NF EN 206-1 et aux recommandations issues du projet RECYBETON	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
VALORISATION DES SOLUTIONS RECYCLES/EMPLOYES/REUTILISEES	Matériaux	Les solutions de bétons sont composées de granulats et/ou fines recyclés ("bétons à contenus recyclés"). Les pourcentages en contenus recyclés sont de% (la précision se fait en fonction de votre sourcing).	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
VALORISATION DES SOLUTIONS RECYCLES/EMPLOYES/REUTILISEES	Matériaux	Les solutions en matériaux recyclés sont préconisées. Les pourcentage en contenus recyclés devront être précisés dans les fiches techniques accompagnant les offres commerciales.	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) Eventuellement à l'article "critères d'attribution" au Règlement de consultation (RC) si le souhait est de valoriser en fonction du pourcentage de matériaux

Des clausiers...

Des spécifications techniques par lots

Isolation	Matériaux isolants	Disponibilité technico-économique + : Les isolants utilisés pour les combles perdus et les planchers intermédiaires seront composés de matériaux biosourcés.
		Disponibilité technico-économique + : Les isolants utilisés pour les combles perdus seront en ouate de cellulose composée de matériaux recyclés

Des critères d'attribution à inventer !

Exigences intégrées sous forme de critères d'attribution		
SOUS-CRITERE 1 Inventaire des matériaux biosourcés	Identification des matériaux biosourcés par le titulaire principal, le responsable de la construction ou le contractant dans le cadre d'un contrat de type « conception, construction et exploitation	Mise à disposition d'un inventaire des matériaux biosourcés, pour les matériaux commandés et livrés sur site (compilation des fiches techniques)
		Mise à disposition d'une présentation du contenu total en matériaux biosourcés en quantifiant la proportion de contenu biosourcé par rapport à la valeur globale des éléments de bâtiment spécifiés (pour chaque lot concerné), sur la base des informations fournies par le ou les producteurs du/des produits de construction.
	Proposition de solutions (fournitures) biosourcés (gros œuvre, isolation rapportée, isolation répartie...)	Mise à disposition d'un inventaire/descriptif des fournitures biosourcées

Les bons réflexes vers lesquels tendre...

- > **Eviter d'intégrer de nouvelles exigences dans l'urgence !** Préparer vos DCE en vous appuyant sur le sourçage/benchmark/les réseaux et experts
- > **Intégrez vos exigences dans les consultations/lots sans risques**, pour lesquels une offre consolidée (technique/prix) existe
- > **Recourir systématiquement à l'allotissement** et ajustez la composition des lots aux savoir-faire/innovations identifiés
- > Rédigez vos cahiers des clauses techniques **en cohérence avec les pratiques et innovations des entreprises que vous avez identifiées comme pertinentes.**
- > Ne pas donner une place prédominante au critère « prix » et penser « coût »
- > Utilisez un **système d'attribution multi-critères de conformes aux principes de la commande publique (nourrissant le suivi de l'exécution)**
- > **Clauses, critères d'attribution, variantes...** Ne conservez dans les DCE que les éléments que vous serez en mesure de suivre et contrôler effectivement !!!



Un sujet documenté...

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIOSOURCÉS DANS LA COMMANDE PUBLIQUE



Avril 2020



- Panorama de l'offre en matériaux
- **Les leviers juridiques**
- Questions techniques et économiques
- **Organiser son « sourçage »**
- Intégration à vos documents de consultation

A télécharger directement:

<https://www.ecologie.gouv.fr/materiaux-construction-biosources-et-geosources>



« Bâtiments et économie circulaire » : de nouvelles opérations collectives sur ce sujet en 2021 à destination des MOA publics

- > Une action inédite conduite en Normandie par la Région et l'ADEME (accompagnements à destination de 10 MOA publics)
- > Une opération collective en Nouvelle-Aquitaine (réseau 3 AR)

De nouvelles collaborations à venir !



Merci de votre attention !

Avez-vous des questions ?

Frédéric BAZILLE

RAN COPER

06.47.56.98.64

contact@ran-coper.fr

frederic.bazille@apesa.fr



Normandie

COMMANDE PUBLIQUE

DEVELOPPEMENT DURABLE



Réseau des Acteurs Normands
pour la Commande Publique Eco-Responsable